

Cette présentation a été effectuée le 22 novembre 2007, au cours de la journée
 « De nouvelles méthodes et perspectives d'analyse de l'état de santé de la population : vers une surveillance plus analytique »
 dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2007. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.

De nouvelles méthodes et perspectives d'analyse de l'état de santé de la population : vers une surveillance plus analytique

Le recours à des enquêtes pour mieux surveiller l'état de santé de la population

*11^{es} Journées annuelles de santé publique
 « Laisser des empreintes durables »*

Monique Godin
 Service de la surveillance de l'état de santé, DGSP, MSSS

Mikaël Berthelot
 Direction Santé Québec, ISO

23 novembre 2007

Objectif et plan de la présentation

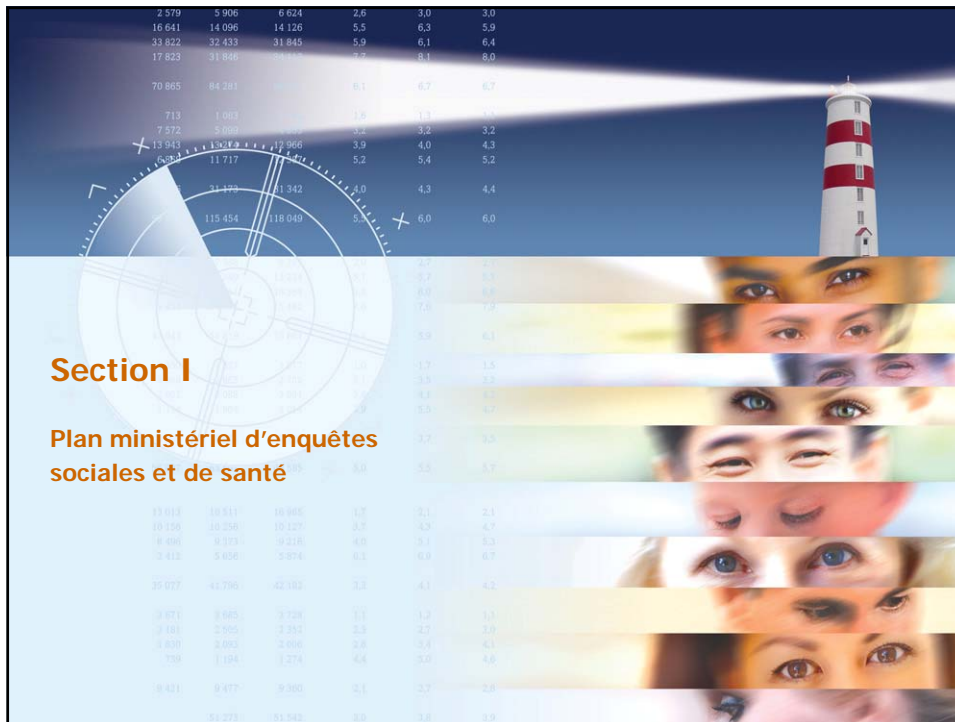
Objectif

- Présenter le « Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé »
- Faire ressortir comment cette planification intégrée permet d'assurer une alimentation en données d'enquêtes :
 - axée sur les besoins d'information du MSSS et de son réseau ;
 - **pertinente et utile** pour éclairer la prise de décision liée au processus de planification sociosanitaire ;
 - dont la **récurrence** permet le suivi d'indicateurs.

Plan

Section I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé	
1. Processus d'élaboration A. Des priorités et des besoins B. Un bilan des pratiques et identification des enjeux en matières d'alimentation en données d'enquêtes sociosanitaires	2. Composantes du plan 3. Programme d'ensemble A. Les enjeux B. Les trois volets du programme
Section II. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé Volet « État de santé de la population »	
4. Contexte 5. Objectif 6. Défi 7. Besoins liés au Plan commun de surveillance	8. Projets 9. Priorisation des besoins 10. Partenariat 11. Planification des travaux

SSES – JASP – 23 novembre 2007 page 2



I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

- Au cours des trois dernières années, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en étroite collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), a mené divers travaux :
 - pour **structurer une programmation** québécoise d'enquêtes afin d'**assurer une alimentation** en données axée sur les besoins, entre autres, ceux de la planification sociosanitaire (politiques, programmes, plan d'action en santé, etc.)
- Fruits de ces travaux, le *Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé* vient **préciser les orientations ministérielles** en matière d'enquêtes sociosanitaires. Il énonce les grands jalons du positionnement ministériel, notamment en lien avec :
 - la transformation du réseau
 - les obligations découlant du **contexte législatif** prescrit par la Loi sur la santé publique (L.R.Q., c. S-2.2) et la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2)

SSÉS – JASP – 23 novembre 2007 page 4

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

1. Processus d'élaboration

Pour soutenir la décision quant à une planification intégrée à long terme

A. Des priorités et des besoins

- Nécessité de mieux outiller le MSSS et le réseau et ainsi optimiser la capacité à répondre aux besoins d'information notamment pour :
 - mesurer l'état de santé de la population et de ses déterminants et son évolution ;
 - documenter le fonctionnement des services de santé et des services sociaux ;
 - contribuer à une meilleure compréhension de la performance et des impacts de l'organisation des programmes et des services sur l'état de santé.
- Le Plan commun de surveillance est à la base de l'exercice de priorisation des besoins pour le volet état de santé de la population.
- Les enquêtes sont liées, entre autres, aux ententes de gestion et au plan stratégique et répondent à des besoins non comblés par les données administratives.

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

1. Processus d'élaboration

B. Un bilan des pratiques et identification des enjeux en matières d'alimentation en données d'enquêtes sociosanitaires :

- Collecte d'information sur l'utilisation et les besoins en matière de données d'enquêtes sociosanitaires ;
- Recension des enquêtes sociales et de santé québécoises, canadiennes et internationales ;
 - *Base documentaire sur les enquêtes sociales et de santé (BDESS)*
- Remaniement de l'ESCC
- ...

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

2. Composantes du plan

Programme d'ensemble

- Nécessité d'une planification intégrée prenant en compte les besoins en matière d'enquêtes à la fois des volets :
 - État de santé de la population ;
 - Programmes et services de santé et services sociaux.

Processus

- Mécanisme intégrateur de concertation et de coordination au sein du Ministère
 - *Groupe ministériel sur la planification des enquêtes sociosanitaires.*

Plan de travail

- Revoir les façons de faire et systématiser les modalités de choix, de financement et d'utilisation des données d'enquêtes.
- Miser davantage sur la valeur ajoutée des données d'enquêtes à des fins de gestion et de décision et contribuer à l'optimisation des moyens de reddition de compte et de transfert des connaissances.

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

3. Programme d'ensemble

Partie intégrante du plan ministériel, le programme d'ensemble d'enquêtes sociosanitaires :

- Comporte une stratégie de collecte de données permettant de répondre aux besoins liés à l'**intégration des services** ainsi qu'aux besoins accrus en matière d'**information sur la santé**.
- Mise sur la **valeur ajoutée** des données d'enquêtes à des fins de **gestion** et de **décision**.
- Accorde beaucoup d'importance à l'alimentation en données et à l'**accès, en temps opportun, à de l'information de qualité, utile à la prise de décisions**.

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

3. Programme d'ensemble

A. Les enjeux...

Plusieurs enjeux ont guidé l'articulation de ce programme notamment la volonté ministérielle d'assurer :

- Une **représentativité régionale** des données et une périodicité dans la réalisation des enquêtes pour suivre l'évolution des indicateurs de santé et d'organisation des services ;
- Une **complémentarité avec les enquêtes fédérales** pertinentes à la surveillance de l'état de santé ;
- La **couverture des besoins** des volets « État de santé de la population » et « Organisation de services de santé et des services sociaux » ;
- La couverture de problématiques de santé pour lesquelles il existe **peu de données ou pas d'autres sources** de données ;
- La **mise à profit des données** d'enquêtes à des fins de planification sociosanitaire.

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

3. Programme d'ensemble

B. Les trois volets du programme ...

- Le soutien et l'exploitation des données d'enquêtes fédérales :
 - Données nécessaires au suivi de l'état de santé de la population, à la planification sociosanitaire et à la réalisation de projets de développement d'outils d'aide à la décision.
- La réalisation des enquêtes statutaires vise à combler des besoins d'information prioritaires à l'échelle du Québec et des régions :
 - Volet « **État de santé de la population** » ciblant en premier lieu la couverture des besoins liés au Plan commun de surveillance (LSP, 2001) ;
 - Volet « **Organisation de services de santé et des services sociaux** » lié, entre autres, aux ententes de gestion et au plan stratégique ministériel.
- La réalisation des enquêtes québécoises liées à des programmes spécifiques et autres projets de développement :
 - Allant du développement d'indicateurs à la réalisation d'enquêtes populationnelles spécifiques ;
 - Projets répétés en fonction des besoins et des priorités ministériels.

I. Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

3. Programme d'ensemble

Volets	Projets en cours et à l'étude	Fréquence	Couverture
Le soutien et l'exploitation de banques de données canadiennes	Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC)		
	- Traitement, exploitation, soutien, avis, production : Cycle 1.1 (2001) ; Cycle 1.2 (2002) ; Cycle 2.1 (2003) ; Cycle 2.2 (2004) ; Cycle 3.1 (2005) ; Cycle 3.2 (2006)	2 ans	Cnd/Prov.
	- ESCC Cycle général continu (2006-2007 ; 2008-2009 ; 2010-2011)	Continu	Cnd/Québec
	- ESCC Cycles thématiques (2008, 2010, 2012, 2014, 2016)	2 ans	Cnd/Prov.
	Exploitation de l'enquête sur la population et les limitations d'activités (EPLA) — 2006	5 ans	Cnd/Prov.
Soutien expertise méthodologique	Annuel	—	
La réalisation d'enquêtes statutaires (récurrentes)	Volet « État de santé de la population »		
	Enquête québécoise sur la santé de la population (15 ans et plus) (découlant du Plan commun) — Cycle 1 (2008)	5 ans	Prov./rég.
	Enquêtes auprès des jeunes — (découlant du Plan commun) :		
	- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (découlant du Plan commun) — Cycle 1 (2008-2009)	5 ans	Prov./rég.
	- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du primaire — (découlant du Plan commun) :		
	- Enquête provinciale exploratoire (2009)	1 fois	Prov.
	- Cycle 1 (2010-2011)	5 ans	Prov./rég.
	Volet « Organisation des services de santé et des services sociaux »		
	Enquête québécoise sur les limitations d'activités et le vieillissement (EQLAV) Cycle 1 (2008)	5 ans	Prov./rég.
	Enquête sur la satisfaction des usagers à l'égard des services de santé et des services sociaux du Québec, 2006-2007 — Cycle 1 (2006)	2 ans	Prov./rég.
Enquête auprès des usagers (thèmes différents aux 2 ans) :			
- Enquête sur la qualité des services de lutte contre le cancer au Québec (2008)	2 ans	Prov./rég.	
- ...			
La réalisation d'enquêtes liées à des programmes spécifiques et autres projets (principalement enquêtes de niveau provincial)	Enquête violence envers les enfants 3 ^e édition (2009)	5 ans	Prov.
	Enquête québécoise sur la couverture vaccinale influenza et pneumocoque — Cycle 3 (2006) ; Cycle 4 (2008)	2 ans	Prov./rég.
	Enquête tabac, alcool, drogues, jeux auprès des jeunes du secondaire — Cycle 5 (2006) ; Cycle 6 (2008)	2 ans	Prov.
	Autres projets...		
	Étude longitudinale du développement des enfants du Québec II (ELDEQ) (2004-2012)	1 an/2 ans	Prov.
	Enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCSST)	5 ans	Prov.
	Bilan des enquêtes : recension critique, base documentaire sur les enquêtes sociales et de santé (BDESS)	Annuel	—
	Développement d'indicateurs : santé mentale et adaptation psychosociale et bien-être	Continu	
Autres projets	Évaluation annuelle		
<small>(D'autres travaux ou projets pourront venir se greffer à cette programmation en fonction des orientations, des besoins, des priorités et de la disponibilité budgétaire)</small>			

SSES – JASP – 23 novembre 2007

page 1

Section II

Plan ministériel d'enquêtes sociales et de santé

Volet « État de santé de la population »

2 579	5 906	6 624	2,6	3,0	3,0
16 641	14 096	14 126	5,5	6,3	5,9
33 622	32 433	31 845	5,9	6,1	6,4
17 623	31 849		7,7	8,1	8,0
70 865	84 241		6,1	6,7	6,7
713	1 063		1,9	1,1	1,1
7 372	5 069		3,4	3,2	3,2
13 943	13 474	13 966	3,9	4,0	4,3
	11 717		5,2	5,4	5,2
	34 479	31 342	3,0	4,3	4,4
	115 454	118 049	5,7	6,0	6,0
	10 233	10 233	1,7	1,7	1,5
	8 024	8 024	1,4	1,4	1,4
	1 062	1 062	0,2	0,2	0,2
	30 226	30 226	5,0	5,0	4,1
	7 707	7 707	1,3	1,3	1,5
	4 229	4 229	0,7	0,7	0,9
	1 081	1 081	0,2	0,2	0,3
	6 069	6 069	1,0	1,0	1,2
	2 707	2 707	0,5	0,5	0,7
	3 277	3 277	0,5	0,5	0,5
	10 158	10 256	1,7	1,7	1,7
	8 486	8 373	1,4	1,4	1,3
	3 412	3 656	0,6	0,6	0,7
	39 077	41 796	6,5	6,5	6,2
	3 871	3 685	0,6	0,6	0,6
	3 181	2 955	0,5	0,5	0,5
	3 630	3 083	0,6	0,6	0,6
	739	7 184	0,1	0,1	0,1
	18 421	9 877	3,1	3,1	2,8
	3 073	10 023	0,5	0,5	0,5

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

4. Contexte

La Loi sur la santé publique (LSP) prescrit la réalisation régulière d'enquêtes sociosanitaires auprès de la population afin d'obtenir, de manière récurrente, les renseignements nécessaires à la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population et, de façon particulière, pour soutenir la mise en œuvre du *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants 2004-2007 (PCS)*.

Lors de la TCNSP du 13 juin 2003, le directeur national de santé publique (DNSP) s'est engagé à assurer la coordination nationale de l'alimentation en données du PCS notamment celles provenant d'enquêtes sociosanitaires.

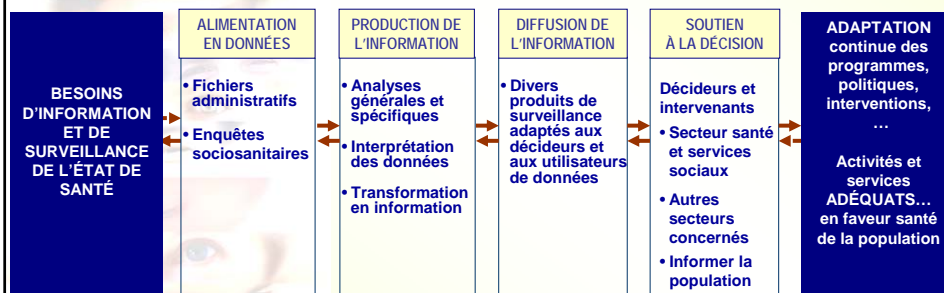
5. Objectif

Alimenter en données d'enquêtes le PCS pour permettre la mesure d'indicateurs de santé et, de ce fait, la réalisation d'études et d'analyses pertinentes et utiles pour éclairer la prise de décision liée au processus de planification sociosanitaire.

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

6. Défi

La surveillance de l'état de santé de la population orientée pour éclairer la décision



II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

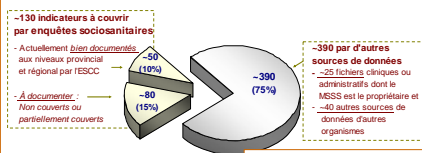
7. Besoins liés au Plan commun de surveillance

~520 objets de surveillance et mesures/indicateurs différents identifiés au PCS

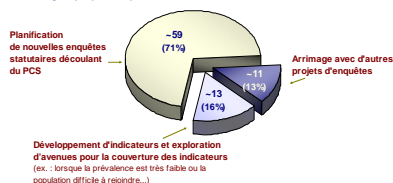
~130 mesures/indicateurs pour lesquels l'enquête est la MEILLEURE source

~80 mesures/indicateurs à documenter aux niveaux national et régional
(Mesures/indicateurs non couverts par l'ESCC, non couverts par le contenu de base de l'ESCC ou mal documentés par l'ESCC au niveau régional)

~ 520 mesures/indicateurs du PCS selon la source de données



Stratégies proposées pour la couverture de 80 mesures/indicateurs



II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

8. Projets

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCS et en complémentarité avec les enquêtes fédérales, le Ministère propose :

- **Trois projets d'enquêtes statutaires à portée provinciale et régionale ;**
- **L'exploration d'autres stratégies** pour alimenter les besoins non couverts par le PCS.

Enquête québécoise sur la santé de la population (15 ans et plus)

Aux 5 ans

Cycle 1
Collecte en 2008

32 000 répondants
2 000 par région

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

Aux 5 ans

Cycle 1
Collecte 2008-2009

60 000 étudiants
3 700 par région

Projet à développer en 2008

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du primaire

Aux 5 ans

Enquête exploratoire (provinciale seulement)

2009

Cycle 1

2010-2011

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

9. Priorisation des besoins

L'ensemble des différentes instances du réseau invitées (régions, 5 TCN, INSPQ, Directions du MSSS) ont participé au processus de consultation qui visait à :

- **Prioriser et valider** les indicateurs à couvrir par les deux premiers projets d'enquêtes statutaires proposés en fonction des priorités ainsi que de différents éléments et critères de faisabilité liés aux enquêtes (prévalence, temps d'entrevue, périodicité, budget, etc.) ;
- **Établir** une première liste de thématiques prioritaires à explorer pour le troisième projet d'enquête qui sera développé en 2009 ;
- **Explorer** le développement d'autres stratégies de collecte de données pour la couverture des besoins résiduels et le développement d'indicateurs.

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

9. Priorisation des besoins

Critères généraux de priorisation

Indicateurs du Plan commun de surveillance : les projets d'enquêtes statutaires proposés pour le Volet « État de santé de la population » servent, en premier lieu, à documenter les objets de surveillance et indicateurs sélectionnés pour le Plan commun de surveillance et dans cette optique, ils doivent :

Permettre une représentativité régionale. Le plan d'échantillonnage est prévu pour fournir des données régionales. Lorsque l'objectif est de mesurer de l'information à l'échelle provinciale seulement, il existe d'autres stratégies de collecte et d'échantillonnage.

S'inscrire en complémentarité avec la couverture régionale et provinciale offerte dans les cycles de l'ESCC ou autres sources de données possibles. Favoriser les *indicateurs* pour lesquels d'autres sources de données ne sont pas disponibles (valeur ajoutée).

Stabilité relative des phénomènes et périodicité souhaitée des mesures sur une problématique donnée. Certains indicateurs pourraient-ils être mesurés seulement aux deux cycles d'enquêtes, c'est-à-dire aux dix ans ?

Prévalence attendue suffisante pour être mesurée dans la population visée au niveau régional avec une précision statistique acceptable.

Cohérence d'ensemble par rapport aux thématiques abordées et à la structure du questionnaire à élaborer. À titre d'exemple, certains indicateurs de base pour une thématique donnée devront être mesurés même s'ils sont déjà couverts dans l'ESCC, notamment le poids autodéclaré.

Autres avenues possibles pour la couverture de certains indicateurs. Pour quels indicateurs devrait-on privilégier l'inférence à partir de données provinciales pour documenter le niveau régional ?

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

10. Partenariat

L'actualisation de ce programme d'enquêtes fait appel à un **partenariat dynamique** entre le MSSS et l'Institut de la statistique du Québec

- Monsieur Alain Poirier, directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique (DGSP), **est responsable** du Volet « État de santé de la population ».
- La **réalisation de ces projets** d'enquêtes est confiée à la Direction Santé Québec de l'ISQ qui en assure la coordination.
- Le Service de la surveillance de l'état de santé (SSES) de la Direction du programme de santé publique assure pour sa part le **suivi quant aux orientations** et à la réponse aux besoins en conformité avec les mandats confiés.

L'un des défis est d'alimenter en données la surveillance afin qu'elle puisse davantage être au service de la prise de décision :

- dans le réseau de la santé et des services sociaux ;
- dans les autres secteurs connexes :
 - Éducation, loisirs, communautaire, municipal, milieux de travail, etc.

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

10. Partenariat

Fonctionnement

Une collaboration plus étroite entre le MSSS et l'ISQ :

- La mise à profit des compétences respectives en fonction des besoins, de la nature de l'enquête et des imputabilités de chacun, et ce, autant dans la phase de développement d'une enquête que vers la fin, une fois les données récoltées.

Comité d'orientation de projet (COP) : un lieu de partenariat multipartite :

- **Conseille** l'ISQ et le MSSS dans la réalisation des projets d'enquêtes afin que ceux-ci répondent adéquatement aux besoins d'information du Ministère, de son réseau et de ses partenaires.
- Permet les **échanges et la circulation de l'information** auprès des instances impliquées.
- Regroupe des représentants de différentes instances du réseau (régions, 5 TCN, INSPQ, MSSS et ISQ)

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

11. Planification des travaux

Structure de fonctionnement au sein de l'ISQ



II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

11. Planification des travaux

Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) – 2008

- Début des travaux au printemps 2007
- Population de 15 ans et plus vivant en ménage privé (bloc de questions pour les 3-14 ans)
- Enquête téléphonique auprès de 32 000 répondants (2 000 par région) (+ suréchantillonnage dans certaines régions)
- Entrevues de 30 minutes
- Données disponibles au CADRISQ et à l'Infocentre de santé publique
- Publications : recueil statistique, faits saillants, fascicules thématiques...

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

11. Planification des travaux

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) – 2008-2009

- Début des travaux à l'été 2007
- Enquête menée auprès de 60 000 élèves (3 700 par région)
(+ suréchantillonnage dans certaines régions)
- Questionnaire de 30 minutes autoadministré en classe
- Données disponibles au CADRISQ et à l'Infocentre de santé publique
- Publications : recueil statistique, faits saillants, fascicules thématiques...

II. PLAN MINISTÉRIEL D'ENQUÊTES SOCIALES ET DE SANTÉ VOLET « ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION »

11. Planification des travaux

Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 (15 ans et +)

Principales étapes et échancier	Prétest	Octobre – novembre 2007
	Version finale du questionnaire	Janvier 2008
	Collecte	Février – décembre 2008
	Traitement des données	Janvier – septembre 2009
	Analyse, rédaction et diffusion	Avril – décembre 2009

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

Principales étapes et échancier	Prétest	Avril 2008
	Version finale du questionnaire	Septembre 2008
	Collecte	Octobre 2008 – avril 2009
	Traitement des données	Mai – décembre 2009
	Analyse, rédaction et diffusion	Septembre 2009 – juin 2010



Loi sur la santé publique (L.R.Q., c. S-2.2) - SECTION II - ENQUÊTES SOCIO-SANITAIRES	
Article 39	Des enquêtes socio-sanitaires doivent être faites régulièrement auprès de la population afin d'obtenir, de manière récurrente, les renseignements nécessaires à la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population.
Article 40	Le ministre peut veiller lui-même à la tenue de ces enquêtes ou s'assurer que les informations recueillies lors d'enquêtes par d'autres intervenants lui soient transmises ou soient mises à la disposition des directeurs de santé publique.
Article 41	Lorsque le ministre décide de tenir une enquête nationale pour les fins de surveillance continue de l'état de santé de la population, il en établit les objectifs après consultation des directeurs de santé publique.
Article 42	La réalisation des enquêtes nationales est confiée à l'Institut de la statistique du Québec créé en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (chapitre I-13.011), qui les exécute en conformité avec les objectifs établis par le ministre. Les directeurs de santé publique peuvent réaliser des enquêtes socio-sanitaires régionales.
Article 43	Les enquêtes socio-sanitaires faites à des fins de surveillance de l'état de santé de la population doivent être préalablement soumises pour avis au Comité d'éthique. Toutefois, dans le cas des enquêtes nationales, le ministre peut soustraire un projet d'enquête à cette obligation si l'examen éthique de ce projet est assuré par le comité d'éthique de l'Institut de la statistique du Québec.
Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2)	
Article 431.1	Le ministre, dans l'optique d'une gestion axée sur les résultats, en mettant à contribution l'ensemble des partenaires du réseau sociosanitaire et en tenant compte des ressources disponibles, élabore un plan stratégique pluriannuel identifiant, pour l'ensemble du Québec, les éléments suivants : 1° les besoins sociosanitaires et les particularités de la population en fonction d'une connaissance de l'état de santé et de bien-être de celle-ci ; 2° les objectifs poursuivis concernant l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, l'organisation et la gestion des services...
Article 346	L'agence de la santé et des services sociaux veille au respect des orientations et des priorités en matière de santé et de bien-être et à cette fin, notamment, elle : 1° s'assure que les informations sur l'état de santé de la population de la région sont tenues à jour et accessibles ; ... 4° évalue, selon la périodicité que détermine le ministre, l'efficacité des services de santé et des services sociaux, le degré d'atteinte des objectifs poursuivis et le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services. (1991, c. 42, a. 346 ; 1996, c. 36, a. 33 ; 1998, c. 39, a. 101 ; 2005, c. 32, a. 138)